Vivre la ville!

Mercredi 16.05.12 | 45e année | No 17

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito

Tout comme d'habitude ?

Pas de surprises – pourrait-on dire des récentes élections communales, caractérisées par une campagne calme et une participation faible. Voici donc le reflet d'une administration bien huilée. Vraiment ?

Qu'il n'y ait pas eu d'attaque féroce ni de dénigrement personnel, je l'apprécie. Que les partis aux commandes soient prêts à une collaboration constructive, c'est bien là le génie helvétique. Pouvons-nous pour autant dormir sur nos lauriers ?

Bien sûr que non : de grandes décisions nous attendent ! Tout prochainement, nous serons tous appelés à décider si nous voulons faire partie ou non du réseau des transports publics nationaux, à déterminer le futur visage des Jeunes-Rives, à créer des logements abordables, à établir des perspectives pour nos jeunes et nos aînés.

En posant ces jalons, nous façonnons les conditions de vie des décennies à venir. Ainsi, nous endossons une responsabilité importante envers nos enfants et nos voisins.

Je remercie les électrices et les électeurs qui se sont exprimés dans les urnes et vous invite à prendre part à la vie publique. Elle nous concerne toutes et tous !

Christine Gaillard
Directrice de la santé et des affaires sociales

Le Conseil communal dans sa nouvelle composition est prêt à relever les défis de la législature qui commence.

Forte progression du PLR

Aucun tsunami n'est venu balayer le paysage politique de la ville à l'issue des élections communales. La population a renouvelé sa confiance aux quatre conseillers communaux sortants – auquel vient se joindre Thomas Facchinetti – et confirmé la majorité rouge-verte du Conseil général. Le PLR est toutefois en forte progression tandis que l'UDC disparaît du législatif. En chute libre, la participation ne dépasse pas 30% contre 37% encore en 2008 !

Le Conseil communal se compose désormais d'Olivier Arni (PS), Alain Ribaux (PLR), Pascal Sandoz (PLR) et Christine Gaillard (Les Verts) ainsi que du nouveau Thomas Facchinetti (PS), qui succède à Françoise Jeanneret en fin de mandat. Au Conseil général, le groupe socialiste conserve ses 14 sièges, les Verts en gagnent 1 tout comme le POP tandis que SolidaritéS en perd 1. Au total, PopVertsSol disposera de 11 sièges (+1). A droite, le PLR fait un bond en avant et devient le premier groupe du Conseil général avec 15 sièges (+4) et 30% des suffrages (+5%). Le PDC décroche un siège. Aucun des autres partis en lice n'a obtenu le quorum, ni l'UDC (7,64%), ni le PBD (1,56%), ni le Parti évangélique (1,38%), ni le Mouvement citoyens neuchâtelois (2,79%).

Suite des opérations

Le Conseil communal se réunira brièvement dans son ancienne composition le 4 juin pour valider les élections. Françoise Jeanneret quittera ensuite ses collègues tandis que Thomas Facchinetti prendra ses fonctions. Le Conseil communal nouvelle formule élira son président – vraisemblablement Pascal Sandoz – et procédera à la répartition des dicastères.

Séance constitutive

La séance constitutive du Conseil général aura lieu le 11 juin. Les élus nommeront leur bureau puis prêteront serment avant de reformer leurs commissions. La nouvelle législature pourra alors commencer avec de gros défis à l'horizon dont le réaménagement des Jeunes-Rives et du centre-ville et la construction de l'agglomération (lire également en pages 8, 9 et 10). (pn)

Les cinq membres du Conseil communal s'expriment à propos des élections communales 2012.

Les Mines d'asphalte fêtent leur tricentenaire avec une création théâtrale du Théâtre de la Poudrière.

Le Centre Dürrenmatt célébrera samedi et dimanche la Nuit et la Journée internationale des musées.

Ghielmetti
Pompes funèbres
Ecoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

Tél. 032 721 19 31
24 h sur 24

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch

Un pour tous ceux qui souhaitent faire les courses le dimanche.

Chers clients,

Votre Denner Express de la rue de Champréveyres 3, 2000 Neuchâtel, est également ouvert le dimanche:

de 8 h à 13 h

Du pain croustillant cuit au four.

Nous nous réjouissons de vous y accueillir!

DENNER EXPRESS

Dans ce numéro

Les Indes noires

Le Théâtre de la Poudrière jouera les « Indes noires », une adaptation pour marionnettes d'un roman de Jules Verne, pour marquer le tricentenaire des Mines d'asphalte. A découvrir du 24 mai au 14 juillet à l'intérieur même des anciennes galeries.

Page 4

Nuit des musées

Les musées de la ville de Neuchâtel proposent samedi 19 et dimanche 20 mai une série d'animations à l'occasion de la Nuit et de la Journée internationale des musées. Une performance multidisciplinaire aura lieu à trois reprises au Centre Dürrenmatt.

Page 5

Changements au législatif

Les Neuchâtelois ont élu le Conseil général de la nouvelle législature. Retrouvez les photos des 41 élus et leurs suffrages !

Pages 8-9

Facchinetti à l'exécutif

Le socialiste Thomas Facchinetti entrera lundi 4 juin au Conseil communal de la Ville de Neuchâtel. Réactions.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra mercredi 23 mai 2012.

Dans le prolongement des élections communales

Ils ont dit...

Christine Gaillard : « Le groupe PopVertsSol a bien progressé au Conseil communal et au Conseil général et les politiques écologiques, sociales et innovantes s'en trouveront renforcées. Mes remerciements vont aux citoyennes et citoyens qui souhaitent visiblement que des femmes compétentes et vertes participent aux autorités communales.»

Alain Ribaux : « C'est Jean qui rit et Jean qui pleure. D'un côté, le PLR qui devient le premier parti représenté au Conseil général ainsi qu'un score personnel réjouissant et, d'un autre côté, un tout petit taux de participation. Mais, beaucoup plus important, le sentiment que le Conseil communal est constitué d'une belle équipe, capable, au-delà des clivages politiques, de porter haut les couleurs de la Ville.»

Pascal Sandoz : « Ce sont avant tout des remerciements que j'entends adresser à la population qui a voté et qui connaît donc la valeur de notre démocratie. Dans certains pays, des hommes et des femmes font le sacrifice de leur vie pour ce système politique qui reste le meilleur, jusqu'à preuve du contraire. Mais notre démocratie ne peut bien fonctionner que si ses Autorités sont capables de faire équipe et garder présent à l'esprit la défense de l'intérêt général. C'est ce à quoi je m'engage pour chaque jour de cette nouvelle législature.»

Olivier Arni : « Cette magnifique élection est une belle reconnaissance ainsi qu'une responsabilité pour les quatre prochaines années. Elle renforce ma conviction à m'engager pour une société respectueuse de la dignité de la vie, dans laquelle la diversité humaine brille du talent de chacune et chacun ! »

Thomas Facchinetti : « Merci de la confiance témoignée par les citoyennes et citoyens qui m'ont élu. Je veillerai à appliquer la maxime, toute laïque, du Cardinal Richelieu : "Il faut écouter beaucoup et parler peu pour bien agir au gouvernement d'un Etat."» (ab)

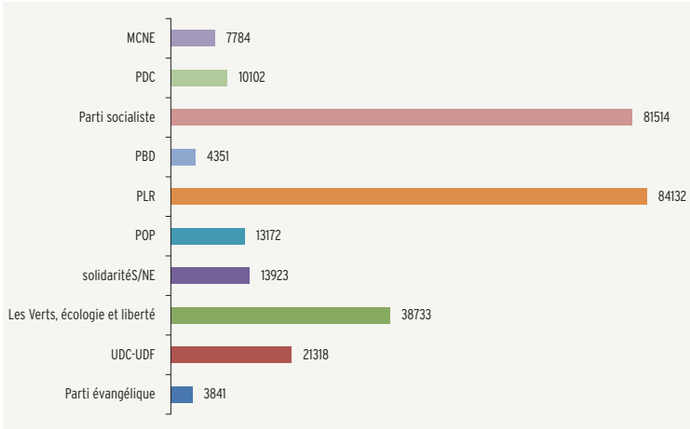

Suffrages obtenus

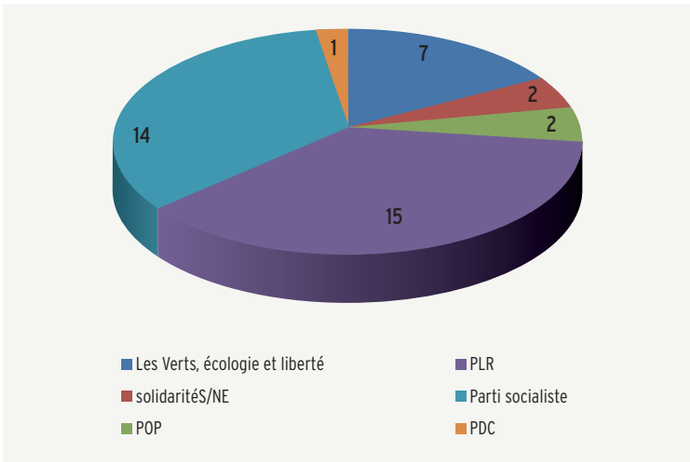

Attribution des sièges

Les élections au Conseil général en un coup d'œil :

Listes	Suffrages obtenus en voix	Sièges en %	
N° 51 Parti évangélique (PEV)	3'841	1,38%	0
N° 52 UDC-UDF	21'318	7,64%	0
N° 53 Les Verts, Ecologie et Liberté	38'733	13,89%	7
N° 54 solidaritéS/NE	13'923	4,99%	2
N° 55 Parti Ouvrier et Populaire (POP)	13'172	4,72%	2
N° 56 PLR Les Libéraux-Radicaux	84'132	30,17%	15
N° 57 PBD- Parti Bourgeois Démocratique	4'351	1,56%	0
N° 58 Parti socialiste	81'514	29,23%	14
N° 59 PDC - Parti démocrate chrétien	10'102	3,62%	1
N° 60 MCNE (Mouvement Citoyens Neuchâtelois)	7'784	2,79%	0
TOTAL	278'870	100%	41

Les Mines d'asphalte et le Théâtre de la Poudrière présentent les « Indes noires » d'après Jules Verne

Plongée féérique sous terre

Pour marquer le tricentenaire des Mines d'asphalte, une création théâtrale exceptionnelle sera donnée à l'intérieur même des anciennes galeries: les « Indes noires », une adaptation pour marionnettes d'un roman de Jules Verne par le Théâtre de la Poudrière. Scène après scène, les spectateurs s'enfonceront dans les profondeurs de la terre et de l'intrigue. A voir du 24 mai au 14 juillet, muni de vêtements chauds et de bonnes chaussures!

Le choix des «Indes noires» ne doit rien au hasard. L'intrigue de ce roman publié en 1877 par Jules Verne se situe en effet au cœur d'une mine épuisée: les houillères d'Aberfoyle, en Ecosse. Incapable de se résoudre à leur fermeture, l'ancien contremaître Simon Ford décide de s'y établir avec sa famille et convainc l'ingénieur James Starr de partir avec lui à la recherche d'un nouveau gisement.

Son intuition s'avère fondée. Un filon est découvert, des richesses infinies sont exploitées et une ville magnifique, illuminée à l'électricité, est construite dans la paix absolue au cœur de la terre. Mais des créatures étranges peuplent les galeries – dont une jeune aveugle et son grand-père, un ancien pénitent toujours accompagné d'un harfang – des phénomènes étranges se produisent et des tentatives de meurtres se succèdent. Puis ce sera l'explosion, suivie de la montée des eaux.

Sur plus d'un kilomètre

On le voit, entre les mines de Travers et les houillères d'Aberfoyle, des échos se font entendre. Jouer «Les Indes noires» in situ, c'est ranimer un monde souterrain perdu, raviver une mémoire faite de souvenirs, de légendes, de peurs et de bonheur, souligne l'Association culturelle des Mines d'asphalte de La Presta, à l'origine de l'événement. Mais c'est aussi rendre hommage aux cinq générations de mineurs qui ont travaillé sur le site entre 1712 et 1986. Depuis, les mines sont devenues une attraction touristique.

Quelque 80 représentations sont prévues sur six semaines.

Le spectacle du Théâtre de la Poudrière est une adaptation libre, moderne et féérique du récit de Jules Verne. Accompagnés d'un comédien, les spectateurs iront de scène en scène, s'enfonçant toujours un peu plus dans les profondeurs de la mine et de l'intrigue. Magie des lieux et des marionnettes, jeux de lumières, sons et musique comme surgis de nulle part: tout concourt à faire de cette création d'une heure et demie un événement hors du commun.

80 représentations

De bonnes chaussures et des vêtements chauds sont indispensables. Il ne fait en effet pas plus de 8 degrés dans la mine, le taux d'humidité est élevé et les spectateurs marcheront sur plus d'un kilomètre. Quelque 80 représentations sont prévues sur six semaines, du jeudi au dimanche. Pour 60 francs, les gourmets pourront prolonger le spectacle par un repas, conjuguant spécialités du Val-de-Travers et plats tirés des «Indes noires». (ab)

«Les Indes noires»: du 24 mai au 14 juillet. Prix: 45 frs. Tarifs réduits pour les enfants dès 10 ans et les 16-25 ans. Réservations: www.indesnoires.ch

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3), exposition permanente «Archives Jean-Jacques Rousseau».

Jusqu'au 31 octobre, exposition «Je vous aime encore plus sur votre portrait». Ouvert lu-ve de 9h à 11h30/14h à 17h (s'adresser à l'accueil), me et sa ouvert de 14h à 17h.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz et «Neuchâtel: une histoire millénaire».

Jusqu'au 30 septembre, exposition «Automates & Merveilles».

Samedi 19 mai à 18h (nuit des musées) et dimanche 20 mai dès 11h (journée internationale des musées. Diverses animations autour des expositions et des collections.

Mardi 22 mai à 12h15, mardi du musée. «Automates & Merveilles», les Jaquet-Droz et Leschot. Visite commentée par Caroline Junier et Rossella Baldi, assistante-doctorante FNS, chercheuse et historienne de l'art.

Galeries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13 à 17h ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 24 juin, exposition «What are you doing after the apocalypse?» Le MEN invite à se pencher sur la question de l'après.

Jusqu'au 4 novembre, exposition «Ultimitem» Onze artistes s'emparent d'un objet des collections du MEN. Ouvert ma-di de 10 à 17h. Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 21 décembre, exposition «Sacrée science! Croire ou savoir…». Ouvert ma-di de 10 à 18h. Entrée libre le mercredi.

Centre d'art Neuchâtel CAN (rue des Moulins 37), du 19 mai au 14 juillet, «Superamas», exposition évolutive Phase 1: Phoenix artificier». Vernissage, vendredi 18 mai dès 18h30. Ouvert me-di de 14 à 18h, jeudi de 14 à 20h.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 15 juillet, exposition Walter Jonas – peintre et urbaniste visionnaire. Ouvert me-di de 11 à 17h. www.cdn.ch

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 31 mai, exposition Jeanick Bouys, peinture et Veronika Priehodová, sculpture. Ouvert ma-sa de 14h à 18h30.

Jeudi 24 mai à 19h30, concert de guitare classique d'Albert Pia-Comella. Entrée libre, collecte. Réservations: tél. 079 255 03 08.

Divers

Jardin botanique, maison des jardiniers (Pertuis-du-Sault 58), «Gaiadoc – cycle printemps 2012», samedi 19 mai à 20 heures, projection du film «Le bonheur était dans le pré», Suisse, 2010, 52 min. de Thomas Wüthrich et Sonia Zoran, suivi d'une discussion avec Jérôme Gremaud, biologiste. Entrée libre, chapeau.

Ciné-club Halluciné, mardi 22 mai à 20h30 au cinéma Bio, projection du film «Le cochon de Gaza», de Sylvain Estibal, France/Belgique/Allemagne (2011).

L'actualité culturelle

Festival « Voix lactées »

Le festival «Voix lactées» se déroulera du 17 au 26 mai dans quatre lieux différents.
Jeudi 17 mai à 17 heures à la Maison du Concert, cinq femmes de Marrakech – le groupe Bnet Houariyat *(photo)* – chanteront et danseront au rythme des instruments à percussion, en exécutant les musiques traditionnelles de leur tribu d'origine.
Le documentaire sur les pygmées Aka du Congo sera présenté en première partie de soirée, vendredi 18 mai à 20h30. Puis le groupe de chants et danses Ndima proposera de promouvoir et sauvegarder le patrimoine culturel des peuples autochtones aka, en mettant en valeur leurs danses et chants polyphoniques.
Le collectif Kreiz Breizh Akademi, spécialiste de la musique populaire bretonne revisitée se produira mercredi 23 mai à 20h30 au Bar King. Le groupe mettra à l'honneur instruments électriques, percussion et cuivres.
Les deux derniers concerts auront lieu jeudi 24 mai à 20 heures au théâtre de la Passade à Boudry avec l'exceptionnel guitariste Juan de Lérida qui proposera un flamenco libre et sincère. Le groupe de gospel *Voices of Africa* clora le festival, samedi 26 mai à 20h30 à l'Espace Perrier à Marin, en interprétant une musique traditionnelle spirituelle, à capella.
Programme sur: http://www.libre.ch/programme_nomade12.php

Peintures, dessins et fusains

Michel Jeanneret-Gris expose ses peintures, dessins et fusains à la galerie YD dès le 19 mai.
Les œuvres figuratives de l'artiste sont inspirées de la nature, des arbres et des intérieurs de vieilles maisons et sont proches de l'impressionnisme. Michel Jeanneret-Gris utilise la technique à l'huile et à l'œuf pour ses toiles.
Galerie YD, rue Fleury 6, du 19 mai au 9 juin. Vernissage, vendredi 18 mai dès 18 heures. Ouvert du mercredi au vendredi de 15h30 à 18h30, samedi de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Trois grands maîtres du XXe siècle

Le chœur de chambre de la HEM de Genève à Neuchâtel donnera un concert, mardi 22 mai au Temple du Bas.
Trois grands compositeurs du XXe siècle, sont assemblés ici par des œuvres qui, tout en témoignant d'une grande expressivité personnelle, ont la particularité d'avoir trouvé leur inspiration dans la musique de diverses traditions populaires: folklore hongrois pour Bartók, tradition du «cante jondo» andalou et rythmes des musiciens berbères du Maroc pour Ohana, et traditions russes pour les Noces de Stravinsky.
A cette occasion, la classe de percussion, la classe de master en accompagnement au piano et le chœur de chambre de la Haute école de musique de Genève se réuniront sous la baguette du chef Celso Antunes.
Temple du Bas, mardi 22 mai à 20 heures. Entrée libre.

Les musées de la ville de Neuchâtel proposent plusieurs animations pour la Nuit et la Journée des musées

Les musées dans la nuit

Le Centre Dürrenmatt (CDN), comme les musées de la ville de Neuchâtel, ouvre gratuitement ses portes au public samedi et dimanche à l'occasion de la Nuit et de la Journée internationale des musées. Performance multidisciplinaire, lectures de textes de Friedrich Dürrenmatt et visite guidée sont au programme.

Le réalisateur Ivan Frésard a imaginé une performance multidisciplinaire pour la Nuit des musées au Centre Dürrenmatt. • Photo: sp

A l'occasion de la Nuit des musées, le CDN accueillera une performance multidisciplinaire consacrée aux mythes. Ce thème est aussi bien exploité dans l'œuvre de Friedrich Dürrenmatt que dans celle de son ami peintre et urbaniste, Walter Jonas. Mise en scène par le réalisateur Ivan Frésard, cette performance réunira le chorégraphe, Nicholas Pettit, le percussionniste, Alberto Malo et les comédiens Carole Epiney et Steve Riccard. Pendant que le danseur donnera vie aux tableaux, les comédiens liront et interprèteront des textes qui seront projetés sur les murs. Le tout sera rythmé par les sons du percussionniste. Les artistes donneront trois représentations samedi 19 mai à 19 heures, 20h30 et 21h30.

Lectures autour du Vallon

Le lendemain, la Journée des musées commencera à 11 heures avec une visite de l'exposition temporaire «Walter Jonas. Peintre et urbaniste visionnaire» guidée par Janine Perret Sgualdo, directrice du CDN. La journée se prolongera par une lecture de textes qui aura lieu à 14 et 15 heures. Le comédien Philippe Vuilleumier récitera des extraits du «Vallon de l'Ermitage» de Friedrich Dürrenmatt. Ce texte relate les expériences vécues par l'écrivain à Neuchâtel.

Fête du Vallon de l'Ermitage

«Les institutions et acteurs du Vallon de l'Ermitage se sont regroupés pour mettre sur pied la Fête du Vallon de l'Ermitage», indique Duc-Hanh Luong, collaboratrice scientifique au CDN. Cette manifestation, qui aura également lieu dimanche 20 mai, coïncide avec la Journée internationale des musées. Chacune des institutions a prévu de nombreuses animations ouvertes au public. Le Home de l'Ermitage préparera notamment un buffet de desserts à déguster dès 13 heures au CDN. (ak)

Nuit et Journée des musées au Centre Dürrenmatt Neuchâtel: samedi 19 mai de 17 à 23 heures et dimanche 20 mai de 11 à 17 heures. Programme complet sur www.cdn.ch.

Chronique culturelle

Petit prince

C'est une histoire racontée par deux enfants avec un mouton, un serpent, une rose, un renard et une lointaine planète. Un avion piloté par Saint-Exupéry tombe en panne en plein désert et c'est alors que surgit de nulle part un petit prince… Cette histoire émouvante le devient encore plus lorsqu'elle est illustrée par 300 jeunes élèves, chemise blanche et foulard vert, qui chantent Trenet, Indochine, Higelin, Noah, Mylène Farmer et Nolwenn Leroy sans oublier Steve Muriset! L'Ensemble Symphonique Neuchâtel les accompagnent avec sensibilité dans ce voyage de planètes en étoiles au cours duquel les enfants demandent à la lune si elle a rendez-vous avec le soleil… et comprennent peu à peu que «l'on ne voit bien qu'avec le cœur car l'essentiel est invisible pour les yeux». Pour nous adultes, autant de jeunes âmes qui chantent à tue-tête leur joie de vivre constitue un moment prenant qui nous amène à croire qu'un monde meilleur est possible. L'ESN fournit de son côté un travail pédagogique digne d'éloges en faisant apprécier la musique aux enfants et à leurs parents! Un bel événement à goûter une dernière fois ce mercredi 16 mai à 19h30 au Temple du Bas!

Patrice Neuenschwander

Aux Editions Messeiller

30.–

600 pages, format 14,8 cm x 21 cm

Jean G. Badoud

Leur souvenir de Neuchâtel

Cet ouvrage comprend une compilation de quelque 280 textes sur Neuchâtel, dont une partie a fait l'objet d'une publication épisodique dans le « Bulletin officiel de la Ville de Neuchâtel » durant quelques années à partir de 1975. Ainsi ne tomberont pas dans l'oubli les souvenirs écrits de nombreux personnages célèbres ou moins connus, artistes, écrivains, historiens, musiciens, hommes politiques et témoins d'événements de notre histoire locale.

Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel, edition@messeiller.ch

..... ex. de l'ouvrage **«Leur souvenir de Neuchâtel»** de Jean G. Badoud, au prix de **Fr. 30.–**

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

E-mail: _____

Date: _____ Signature _____

La chronique cinéma de...

Un conte gothique, mais comique

Anne Kybourg

Barnabas Collins, jeune homme séducteur, est victime d'un mauvais sort. Une sorcière, avec qui il a entretenu une relation amoureuse, le transforme en un vampire condamné à errer dans le temps. Elle l'enferme de surcroît dans un cercueil. Barnabas est libéré par hasard, 196 ans plus tard, par une équipe d'ouvriers. Il se retrouve en 1972, une époque dont il ne connaît rien. Avec « Dark shadows », Tim Burton fait d'une banale histoire de vampires, un conte qui allie subtilement gothique, romantisme et humour. A voir absolument !

Pour son dernier long-métrage, Tim Burton a encore fait appel à son acteur fétiche, Johnny Depp, pour incarner le vampire au cœur tendre, Barnabas Collins. Le célèbre réalisateur a également choisi sa femme, Helena Bonham Carter, pour interpréter le rôle du docteur Julia Hoffman, qui est hébergée chez la famille Collins. A noter également la présence de Michelle Pfeiffer (Elizabeth Collins Stoddard), d'Eva Green (Angelique Bouchard, la sorcière) et de Chloë Moretz (Carolyn Stoddard) récemment vue dans le film « Hugo Cabret ».

Dans « Dark shadows », Johnny Depp se métamorphose en un vampire qui va tenter de redorer le blason de sa famille, les Collins. • **Photo: sp**

Des héros aux super-pouvoirs

Dans « Dark shadows », le spectateur est immédiatement plongé dans un univers fantastique. La sorcière Angelique Bouchard n'a rien a envier aux héros de X-Men : elle est dotée d'une force surnaturelle. Le vampire Barnabas Collins, lui, possède un don qui lui permet d'hypnotiser les gens. Les deux amants vont se livrer une lutte sans merci pour régner en maître dans leur ville. Ils vont s'opposer dans des duels plus qu'explosifs. Le vampire va tout entreprendre pour mettre fin à la malédiction qui règne sur sa famille.

Une mention toute particulière peut être attribuée aux décors du film qui contribuent à mettre le spectateur dans une ambiance gothique et surnaturelle, imprégnée du look des années 70. « Dark shadows » constitue une comédie fantastique plutôt réussie avec une palette d'excellents acteurs. Nul besoin d'apprécier les vampires pour y trouver son compte !

A.K.

La Ville jeune

Midnight jeuNE, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

Bar King (rue du Seyon 38), jeudi 17 mai à 21h30 : La Gargotte (F) en concert.

Queen Kong Club, vendredi 18 mai (portes à 21h), soirée de soutien à la rencontre internationale de l'anarchisme (St-Imier 2012) : Abstral Compost (rap-punk), Monsanton Killers (crust-d-beat), Pop Dead (grind-death) Entrée : Fr. 10.-.
Samedi 19 mai (portes à 23h) : Step into the Bass, soirée organisée par Poomtshak : DJ Rolla, Le Piaf, Sim's DJ, Euphorik Dj's, visuels Le baron von Öcto Püss. Entrée : Fr. 10.-/Fr. 5.- avant minuit. Pas de prélocation.
Mercredi 23 mai (ouverture des portes à 18h30, projection 19h et 21h) : Honeymoons (Medeni Mesec). Fiction, Goram Paskaljevic, Serbie/Albanie, 2009, 95', VO st-fr, 16/16 ans. Entrée Fr. 12.-, (tarif plein)/Fr. 10.- (tarif réduit). Billets à retirer sur place avant les projections.

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.

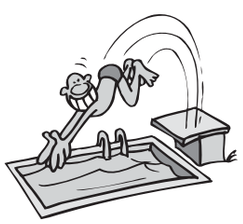

Les installations extérieures des piscines du Nid-du-Crô seront ouvertes au public dès le jeudi 17 mai. Horaire : 9h-20h (du 15 juin au 15 août : 21h).
La piscine de Serrières sera ouverte dès le jeudi 17 mai. Horaire : 9h-19h (du 15 juin au 15 août : 20h).

Football

Nouveau terrain synthétique de Pierre-à-Bot
Mercredi 16 mai à 20h15, FC Serrières II-St-Imier I, 2e ligue.
Mercredi 23 mai, 19h30, FC Serrières I-FC Soleure, 1re ligue.

Terrain naturel de Pierre-à-Bot
Mercredi 16 mai, 20h15, Espagnol-St-Imier II, 3e ligue.

Stade de la Maladière
Samedi 19 mai, 16h, Xamax M21-FC Therwil, 2e ligue interrégionale.

Football américain
Dimanche 20 mai, terrain du Chanet 1, 11h, Neuchâtel Knights-Genève Seahawks juniors, ligue juniors.
A 14h, Neuchâtel Knights-Calando Broncos, LNC.

Hockey sur gazon
Samedi 19 mai, ancien terrain synthétique Pierre-à-Bot, 17h30, Neuchâtel-Lugano, LNB.

Badminton
Samedi 19 mai, Maladière, halle A, salle 1, 2 et 3, halle B, salle 4, 8h, championnat romand.
Samedi 19 mai, halle de sport de la Riveraine, 8h, championnat romand.
Dimanche 20 mai, Maladière, halle A, salle 1, 2 et 3, halle B, salle 4, 8h, chamionnat romand.
Dimanche 20 mai, halle de sport de la Riveraine, 8h, championnat romand.

Les Neuchâtelois ont élu dimanche leurs nouvelles autorités législatives

UDC évincée du législatif

Les 41 élu-e-s – qui constituent le Conseil général de la nouvelle législature – se réuniront lundi 11 juin à 18h30 à l'Hôtel de Ville pour la séance constitutive. Les élections apportent quelques changements au sein du législatif. L'UDC qui disposait de 6 sièges durant la précédente législature n'obtient pas le quorum fixé à 10% des voix dans le canton de Neuchâtel et disparaît du Conseil général. Le PLR obtient 15 sièges, soit quatre de plus qu'en 2008, et le Parti démocrate chrétien 1 (+1). La gauche renforce sa majorité. Si les socialistes maintiennent leurs 14 sièges, les Verts en obtiennent 7 (+1). Deux sièges reviennent au Parti ouvrier populaire (+1) ainsi qu'à SolidaritéS (-1). Le Conseil général nouvelle formule compte 13 « bleus ». Neuf sortants ne sont pas réélus : 5 UDC, un SolidaritéS et trois socialistes. Thomas Facchinetti étant élu à l'exécutif, il sera vraisemblablement remplacé au Conseil général par le premier suppléant de la liste socialiste, Marc Treboux.

LES VERTS

Liste N° 53 – Les Verts, Ecologie et Liberté

de Pury Nicolas, 1'292 voix

Baur Nicole, 1'244 voix

Loetscher Schneider Catherine, 1'192 voix

Nys Béatrice, 1'145 voix

Favez Michel, 1'106 voix

Cousin Valérie, 1'083 voix

Froidevaux Yves, 1'074 voix

solidaritéS
www.solidarites.ch/ne

Liste N° 54 – SolidaritéS/NE

Helle Pascal, 680 voix

Silberstein Hélène, 575 voix

POP
Parti ouvrier et Populaire

Liste N° 55 – Parti Ouvrier et Populaire (POP)

Forel Olivier, 558 voix

Binggeli Julien, 488 voix

PLR
Les Libéraux-Radicaux

Liste N° 56 – PLR Les Libéraux-Radicaux

Authier Jean-Charles, 2'123 voix

Bongiovanni Fabio, 2'067 voix

Gueissaz Félix, 2'062 voix

Péquignot Blaise, 2'043 voix

Blohm Gueissaz Amelie, 2'042 voix

Brodard Alexandre, 2'038 voix

Zimmerli Joël, 2'025 voix

Haeny Béatrice, 1'988 voix

Schwarb Christophe, 1'985 voix

Etienne Philippe, 1'979 voix

Spacio Julien, 1'942 voix

Geiser Beat Robert, 1'941 voix

Dessoulavy Jean,
1'939 voix

Hurni Baptiste,
2'001 voix

Erard Natacha,
1'882 voix

De Montmollin Patrice,
1'841 voix

Liste N° 59 – Parti démocrate chrétien (PDC)

Kipfer Mirko Stéphane,
1'915 voix

Docourt Ducommun
Martine, 1'916 voix

Rinaldo Adam Sabrina,
1'878 voix

Perrin Hélène,
1'831 voix

Pahud Vincent,
422 voix

Mouchet Philippe.
1'899 voix

Loup Philippe,
1'900 voix

Zwygart de Falco Laura,
1'866 voix

Loup Anne-Françoise,
1'823 voix

Parti socialiste
Ville de Neuchâtel

**Liste N° 58 –
Parti socialiste (PS)**

Wüst Nathalie,
1'890 voix

Facchinetti Thomas,
2'244 voix

Oguey Grégoire,
1'888 voix

Béguelin Matthieu,
2'006 voix

Gretillat Jonathan, 1'884 voix

Viennent ensuite

Liste N° 51 : PEV

Rochat Didier	238 voix
Mayor Jean-Marc	141 voix
Kummer Rolf	139 voix
Pützschler Gabrielle	119 voix

Liste N° 52 : UDC-UDF

Bugnon Marc-André	640 voix
Schardt Emanuel	561 voix
Grandchamp Anne Frédérique	560 voix
Grandchamp Luc	555 voix
Thévoz André	540 voix

Liste N° 53 : Les Verts, Ecologie et Liberté

Jeanloz Edouard	1'045 voix
Debrot Emilie	988 voix
Malcotti Jean-Frédéric	983 voix
Desaules Joël	979 voix
Iseli Isabelle	965 voix
Richard Jean-Luc	961 voix
Herrera Jasmine	949 voix
Deschenaux Elodie	937 voix
Chisholm Carol	924 voix
Dreyer François	917 voix
Gamboni Jimmy	912 voix
Boillat Géraldine	910 voix
Derouwaux François	884 voix
Burkard Carmita	857 voix
Laurent Harriette dit Anaïs	836 voix

Liste N° 54 : SolidaritéS/NE

Nigg Caroline	552 voix
Nénavoh Annette	446 voix
Paratte Dimitri	446 voix
Vuilliomenet Henri	424 voix
Hentsch Geneviève	404 voix
Renk Hans-Peter	401 voix
Pellaux Camille Jean	397 voix
Pensa Ruben	391 voix
Reid Catherine	390 voix
Matthey Simon	384 voix
Silberstein Jacques	355 voix

Liste N° 55 : POP

Fragnière Jocelyn	479 voix
Paratte Chloé	467 voix
Dursun Derya	449 voix
Respini Alessandra	406 voix
Yildirim Papadopoulos Rukiye	382 voix
Veillard Sami	380 voix
Maddalena Silvio	348 voix

Liste N° 56 : PLR

Strohmeier Richard	1'897 voix
Bueche Jérôme	1'883 voix
Nebel Laurent	1'878 voix
Sandoz Pierre-Yves	1'872 voix
Grossmann Rémi	1'863 voix
Bellaton Isabelle	1'862 voix
Cordas Tiago	1'845 voix
Schmitt Alain	1'838 voix
Hodel David	1'829 voix

Liste N° 57 : PBD

Storrer Pierre-Alain	264 voix
Grobéty Xavier	245 voix
Bill Steven	184 voix
Breitschmid Damien	157 voix
Grobéty-Ruedin Carmina	124 voix

Liste N° 58 : PS

Treboux Marc	1'821 voix
Dedja Bytyqi Edlira	1'801 voix
Reinhard Anne-Dominique	1'794 voix
Paratte Morgan	1'794 voix
Basse Mouhamed	1'768 voix
Clisson Perret Khadija	1'757 voix
Agbotro Kodjo	1'737 voix
Tasco Cristina	1'694 voix
Gallo Yvan	1'691 voix
Castioni Oksana	1'686 voix
de Gregorio Gianfranco	1'672 voix
Baljozovic Dobrivoje	1'619 voix
Routoulp-Kacou Marie-France	1'611 voix
Abdelkerim Mahamat	1'574 voix

Liste N° 59 : PDC

Pahud François	361 voix
Jeannerat Lionel	342 voix
Mérat Jacques	331 voix
Cavuoto Nicola	318 voix
Lopez Carlos	294 voix
Jaccard Damien	293 voix
Tarabbia Marc-Stephen	281 voix
Zwahlen Claude	275 voix

Liste N° 60 : MCNE

Manai Noureddine	262 voix
Puccio Jonathan	218 voix
Manai Taïeb	214 voix
Namir Tiziana	211 voix
Butt Aurangleb	208 voix
Mujkanovic Amela	207 voix
Sansonnens Sayann	203 voix
Mujkanovic Fikret	200 voix

Seule la socialiste Françoise Jeanneret ne sollicitait pas un nouveau mandat

L'Exécutif recomposé pour 4 ans

Le Conseil communal tel qu'il était composé durant la législature qui s'achève se réunira une dernière fois le lundi 4 juin. A l'issue de cette ultime et brève séance, le socialiste Thomas Facchinetti remplacera sa collègue de parti Françoise Jeanneret, qui ne se représentait pas. Le Conseil communal siégeant alors dans sa nouvelle composition constituera son bureau et nommera sa présidence et sa vice-présidence avant de se répartir les dicastères. Cela se fait sur la base des vœux émis par les plus anciens mais aussi en fonction de critères politiques.

A ce jour, Françoise Jeanneret s'occupe de la Culture, du Tourisme et des Sports. Alain Ribaux dirige les Finances, les Ressources humaines et le Développement économique, tandis que Pascal Sandoz est en charge de la Sécurité, des Infrastructures et Energie ainsi que de la Politique d'agglomération. Olivier Arni s'occupe de l'Urbanisme et de l'Environnement, des Transports et du Développement durable. Quant à Christine Gaillard, elle est responsable de la Santé et des Affaires sociales, ainsi que de la Jeunesse et de l'Intégration.

Liste N°3
POP-Verts-solidaritéS
Christine Gaillard (1959)
1'995 voix

Liste N°4
PLR Les Radicaux Libéraux
Alain Ribaux (1962)
2'782 voix

Liste N°4
PLR Les Radicaux Libéraux
Pascal Sandoz (1959)
2'080 voix

Liste N°6
Parti socialiste
Olivier Arni (1969)
2'878 voix

Liste N°6
Parti socialiste
Thomas Facchinetti (1961)
2'507 voix

Les viennent ensuite

Liste N° 1 – Parti évangélique (PEV)

Rochat Didier	183 voix

Liste N° 2 – UDC-UDF

Bugnon Marc-André	633 voix
Schardt Emanuel	521 voix
Grandchamp Luc	517 voix
Grandchamp Anne Frédérique	517 voix
Thévoz André	487 voix

Liste N° 3 – POP-Verts-solidaritéS

Baur Nicole	1'509 voix
Konrad François	1'450 voix
Horisberger Blaise	1'364 voix
Forel Olivier	1'204 voix

Liste N° 4 – PLR Les Radicaux Libéraux

Authier Jean-Charles	1'940 voix
Blohm Gueissaz Amelie	1'875 voix
Haeny Béatrice	1'709 voix

Liste N° 5 – Parti Bourgeois Démocratique

Grobéty Xavier	181 voix
Breitschmid Damien	100 voix

Liste N° 6 – Parti socialiste

Loup Philippe	1'872 voix
Zwygart de Falco Laura	1'677 voix
Clisson Perret Khadija	1'588 voix

Liste N° 7 – PDC Parti démocrate chrétien

Pahud Vincent	353 voix
Jeannerat Lionel	261 voix

A propos...

Pour 4 ans...

Le verdict des urnes est sans appel. Le peuple a parlé et le peuple est souverain. Dont acte. Au lendemain d'un dimanche d'élections dont chacun se souviendra, en bien ou en mal, les Chancelleries prennent toutes les dispositions sur le plan administratif et réglementaire pour que la séance de constitution des nouvelles autorités communales se déroule dans les meilleures conditions. Dans cette perspective, le nouveau Règlement général de la Ville de Neuchâtel, accepté le 22 novembre 2010, précise que les membres doivent être assermentés : « Jurez-vous ou promettez-vous dans le cadre de votre mandat de respecter la législation et les règlements en vigueur, de remplir fidèlement et consciencieusement les devoirs de votre charge et de vous montrer, en toute circonstance, digne de la confiance placée en vous ? »

Tout un programme… pour affirmer, par ce biais, l'engagement pris, la sincérité et la fidélité de la personne qui le prononce. Pour la collectivité, la prestation de serment « rend le pouvoir visible » et lui confère la solennité qu'impose ce mandat. Elle attend de ses représentants l'écho de ses espoirs et la mise en œuvre des promesses qui lui ont été faites.

Rendez-vous en 2016…

Rémy Voirol

Enquête publique

Demande de Madame et Monsieur Loraine Monnin Rusca et Vincent Rusca, d'un permis de construire pour l'installation de capteurs thermiques en toiture de l'immeuble 29, rue des Fahys, article 5131 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 11 mai au 11 juin 2012, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

La Ville officielle

Offres d'emploi

Afin de compléter son équipe, la direction de la Santé et des Affaires sociales de la Ville de Neuchâtel recherche :

un-e orthophoniste / logopédiste à 50%

appelé-e à travailler au sein du Centre d'orthophonie et à collaborer avec une équipe dynamique ayant pour tâche de traiter des enfants atteints de troubles du langage.

Nous demandons :

- une maîtrise universitaire en logopédie (ou un diplôme jugé équivalent),
- une bonne capacité d'écoute et de communication,
- la faculté de travailler de manière autonome et en équipe,
- la possibilité de se déplacer dans une permanence si nécessaire,
- la maîtrise des outils informatiques.

Si vous vous reconnaissez dans cette offre, nous vous invitons à faire parvenir votre lettre de motivation accompagnée des documents usuels (curriculum vitae, photo, copie des diplômes et certificats) au Centre d'orthophonie, « Offre d'emploi », rue St-Maurice 4, 2000 Neuchâtel, **jusqu'au mercredi 23 mai 2012.**

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser à Mme Marianne Vessaz Ott, cheffe du Centre d'orthophonie, tél. 032 717 78 20.

Entrée en fonction : **20 août 2012**.

Les lundis des mots

Lundi 21 mai à 20 heures à la galerie YD (rue Fleury 6) : *AJAR – lecture décontractée de textes décomplexés.*
Association des Jeunes auteurs romands
Artisanat journalier alternatif et rutilant
Acclamation jubilatoire des atypiques récidivistes
Appel aux justiciers des alternatives risquées.

Lundi 28 mai à 19 heures à la Salle des pasteurs (Collégiale 3) : *Le charme discret de la bourgeoisie,* film de Luis Bunuel.
Se réunir pour un repas semble assez anodin, mais quand tout se ligue contre ce repas, lorsque l'imprévu et le rêve viennent perturber l'ordre des choses, s'ouvre alors un univers étonnant. Discussion avec modérateur.

Mesures de circulation

Chantiers à l'avenue du Mail et à la rue Marie-de-Nemours

Les chantiers en cours à l'avenue du Mail et la rue Marie-de-Nemours arrivent à terme. Dans ce cadre, diverses mesures de circulation sont coordonnées pour permettre la pose du revêtement définitif et le marquage des places de stationnement de la zone bleue.

Rue de Marie-de-Nemours :

l'entier de la rue, les garages attenants à la rue y compris, est fermée aux accès à tous les véhicules **du jeudi 24 mai 2012 dès 5 heures du matin au vendredi 25 mai 2012 à 6 heures du matin** afin de permettre la pose du revêtement.

Avenue du Mail :

l'avenue est fermée aux accès automobiles **du vendredi 25 mai 2012 à 5 heures du matin au samedi 26 mai à 6 heures du matin.**

Le marquage des places de stationnement a lieu **le mardi 29 mai 2012 de 8 heures à 17 heures,** le stationnement sera interdit durant ce laps de temps sur l'avenue du Mail et la rue Marie-de-Nemours.

Les travaux sont reportés de jour en jour en cas de pluie. Les accès piétonniers sont garantis.

Nous remercions par avance les usagers de leur compréhension et les prions de bien vouloir respecter la signalisation mise en place.

Direction de l'urbanisme et de l'environnement

Anim'Action aux habitants de Pierre-à-Bot

Le café-rencontre de votre quartier vous invite **mardi 22 mai entre 14 heures à 15h30 à la salle des loisirs, rue des Acacias 1.**

Au programme, rencontres et discussions, café, thé, chocolat chaud, jus d'orange, pâtisserie du jour, journaux et jeux.

Renseignements : 032 717 74 63 ou www.neuchatelville.ch/animaction

SOS futures mamans

SOS futures mamans est une association bénévole, apolitique et non confessionnelle. Elle apporte à toute future maman, maman ou famille avec bébés en difficultés une aide psychologique, morale, matérielle, médicale ou juridique.

SOS futures mamans, case postale 3145, tél. 032 842 62 52.

La chronique de...

La place Pury (5)

Yves Demarta

Cet avant-dernier texte traitant de la place Pury évoque la BCN.

C'est à l'emplacement sud de l'ancienne Promenade-Noire et sur des terrains gagnés sur le lac, que l'architecte Louis Châtelain, s'inspirant d'Auguste Meuron (père), construisit dès 1869 un bâtiment luxueux, inauguré en 1871 à titre d'Hôtel du Mont-Blanc. Comme l'Hôtel Bellevue (où l'on paie aujourd'hui ses impôts), son intérieur donne sur un vestibule central. Avec une centaine de chambres proposées à une clientèle que l'on surévalua, il connut immédiatement des difficultés financières, et dû fermer en 1872 déjà. Pour renaître de 1878 à 1881. Hors ces deux périodes, il abrita des appartements, des bureaux, une école froebélienne. En 1878, on l'imagina même en musée.

Une activité bancaire y débuta en 1894, lorsque la Caisse d'Epargne, à nouveau à l'étroit, l'acquit et déménagea, cette fois, du sud à l'ouest de la place. Elle n'en occupa que le rez-de-chaussée et le sous-sol, les étages restant habités. Victime de la dépression économique qui suivit la Guerre 14-18, cette banque locale se retrouva en état de faillite. L'Etat souhaita alors « protéger les épargnants et manifester sa reconnaissance envers une fondation qui avait rendu de grands services au pays » (D. Bonhôte : la BCN). Le 11 novembre 1920, la BCN, seconde du nom, et cette fois dépendante du Canton, l'absorba.

La place Pury dès 1913, avec le second Pavillon TN, les deux bâtiments à façades décoratives du sud, celui de droite construit par la Caisse d'Epargne en 1864-65, l'ex-Hôtel du Mont-Blanc et, tout à gauche, l'embranchement de la voie de garage TN de la rue Pury. • **Photo : V. Attinger**

Cette nouvelle BCN datait de 1882/83. Installée d'abord à la rue Saint-Honoré, à l'adresse qui fut plus tard celle de la Librairie Reymond, elle acheta, en 1892, l'immeuble actuellement N° 13 du faubourg du Lac, tout en envisageant de construire sur la moitié septentrionale d'une place du Port en formation, à l'est du futur Hôtel des Postes : un projet qu'elle n'abandonna qu'en 1920. Dans l'immédiat, elle demanda à l'architecte Alfred Rychner de lui bâtir une annexe dans la cour nord de l'immeuble « du Lac », au faubourg de l'Hôpital 20. Présentant une façade « décorative d'inspiration Louis XVI », un peu grandiloquente, elle est constituée d'une grande halle recouverte d'une voûte, hardie et moderne, en béton armé et en briques de verre Falconnier (Claire Piguet : INSA). Dès 1892, cette BCN présenta la particularité nouvelle à Neuchâtel d'un éclairage électrique encore alimenté par une dynamo interne fonctionnant au gaz.

La BCN transféra donc son siège central à la place Pury en 1922. Libéré et maintes fois transformé, le faubourg de l'Hôpital 20 accueillit certaines activités du Conservatoire en 1923, le cinéma Caméo de 1926 à 1938 (remplacé alors par le Rex), une salle de réunion dès 1938. Il est actuellement occupé par l'Eglise de la Science chrétienne.

Quant à l'ancien Hôtel du Mont-Blanc, en 90 années de présence BCN, le bâtiment a moins changé extérieurement qu'intérieurement, mis à part sa moderne coiffure pyramidale.

Y. D.

A travers l'histoire

« L'attrait principal des quais réside dans leur ligne ininterrompue qui en constitue la beauté » affirmait l'architecte Léo Châtelain en 1908. Le quai Ostervald, réalisé en 1840 déjà, correspond à cet idéal de la ligne droite. Mais les contingences topographiques et financières permettent aux partisans de la courbe et du pittoresque d'y trouver leur compte ailleurs. Photographie d'Emile Chiffelle, vers 1894, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Vincent Callet-Molin.

La Ville officielle

Communes : 2065 Savagnier
2000 Neuchâtel

Procédure d'approbation des projets d'installations électriques

Mise à l'enquête publique

pour :

S-153743 (SATAC 14945)
Nouvelle station transformatrice Torrée (Chaumont)

L-217190 (SATAC 14945)
Nouvelle liaison souterraine 8 kV entre Réservoir et Torée (Chaumont)

Requérant (e) :
Viteos, 2301 La Chaux-de-Fonds

La demande d'approbation des plans susmentionnés a été soumise à l'Inspection fédérale des installations électriques à courant fort.

Les dossiers seront mis à l'enquête publique du **11 mai 2012** au **11 juin 2012** à Savagnier et à Neuchâtel.

La mise à l'enquête publique entraîne, selon les articles 42-44 de la loi fédérale sur l'expropriation (RS 711), le ban d'expropriation.

Pendant le délai de mise à l'enquête, quiconque ayant qualité de partie en vertu de la loi sur la procédure administrative (RS 172.021) ou de la loi sur l'expropriation peut faire opposition auprès de l'Inspection fédérale des installations à courant fort, chemin de Mornex 3, 1003 Lausanne. Toute personne qui n'a pas fait opposition est exclue de la suite de la procédure.

Toutes les objections en matière d'expropriation et toutes les demandes d'indemnité ou de réparation en nature doivent être déposées dans le même délai. Les oppositions et les demandes déposées ultérieurement en vertu des articles 39 et 51 de la loi sur l'expropriation doivent également être adressées à l'Inspection fédérale des installations à courant fort.

Inspection fédérale des installations à courant fort – Projet
Chemin de Mornex 3 – 1003 Lausanne

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 7 au 13 mai 2012

- Température extérieure moyenne : 14.5° C.
- Degrés-jours : 17.1 DJ.

Renseignements complémentaires : www.ne.ch/Energie, rubrique Climat-Consommation ou au Service de l'énergie et de l'environnement, tél. 032 889 67 20.

Offre d'emploi

La Ville de Neuchâtel mène une politique active en matière d'accueil extra-familial des enfants. Son Réseau d'accueil, destiné aux enfants âgés de 4 mois à 12 ans, est réparti sur plusieurs sites dans les différents quartiers. Son Service de la Jeunesse & de l'Intégration met au concours, pour une entrée en fonction s'échelonnant entre les mois d'août et octobre 2012, les postes suivants :

1. un-e responsable de structure d'accueil parascolaire à 80%

Pour cette fonction, un titre pédagogique reconnu de niveau ES est indispensable. Vous possédez de plus un sens aigu des responsabilités, de l'entregent ainsi qu'une expérience réussie en organisation et en conduite d'équipe pédagogique.

2. des animateurs-trices à temps partiel (entre 30% et 50%)

Pour cette fonction, un titre pédagogique reconnu de niveau ES est indispensable. Vous souhaitez exercer un emploi à temps partiel et vous aimez le travail en équipe. Le bien-être et la sécurité des enfants sont pour vous des axes de travail prioritaires.

Nous proposons un cadre de travail professionnel, avec un projet institutionnel centré sur le bien-être des enfants et la collaboration avec les familles. Les projets et objectifs pédagogiques évoluent avec l'implication des personnes qui composent nos équipes éducatives et de directions.

En cas d'intérêt pour l'une ou l'autre de ces fonctions, nous attendons avec plaisir votre dossier complet, dans lequel vous préciserez le numéro du poste pour lequel vous faites acte de candidature, ainsi que le taux d'activité souhaité, **jusqu'au jeudi 31 mai 2012** à l'adresse suivante :

Service de la Jeunesse & de l'Intégration
Case postale 38
2003 Neuchâtel

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la direction du Service de la Jeunesse & de l'Intégration. tél. 032 717 74 40. Notre site www.jeunesse-integration-ne.ch/enfance peut aussi vous apporter des précisions quant au fonctionnement de nos différentes structures.

Ramassage de déchets dans la forêt de Chaumont

Un ramassage de déchets aura lieu

samedi 26 mai entre 9 heures et midi,
le long du Sentier du temps à Chaumont
(rendez-vous à 9 heures au départ du Sentier du temps,
vers le Rocher de l'Ermitage)

Cette initiative citoyenne, qui vise à préserver et à valoriser la beauté de nos forêts, est soutenue par la Ville de Neuchâtel. Des sacs poubelle et des gants seront mis à disposition au départ.

Les participants sont priés de s'inscrire à l'adresse j.haener@paerke.ch d'ici **au mardi 22 mai**. Pour plus d'information prendre contact à cette adresse.

Bienvenue à chacun.

Echos

■ Mercredi 9 mai, le Conseil communal a été représenté par M. Pascal Sandoz, directeur de la sécurité, à l'inauguration de la 2e édition de Securitexpo.

■ Dimanche dernier, Mme Françoise Jeanneret, directrice de la culture, a représenté les Autorités communales, aux Olympiades de danse, à la Riveraine.

Journée Suisse des Moulins au Gor de Vauseyon

A l'occasion de la 12e Journée Suisse des Moulins le samedi 19 mai prochain, plus de 120 moulins à eau restaurés, répartis dans toute la Suisse, ouvriront gratuitement leurs portes aux visiteurs.

Le site des moulins du Gor de Vauseyon ainsi que le Pavillon d'information seront ouverts et présentés à tous les visiteurs intéressés. Des guides seront à disposition gratuitement pour parcourir le site et ses nouveautés. Les visites sont prévues à 10, 11, 14, 15 et 16 heures.

Le public y découvrira les derniers travaux réalisés par la Fondation des Moulins du Gor, qui s'occupe de la construction d'une série de différentes roues de moulins de démonstration, dans ce lieu naturel et didactique.

Des boissons et pâtisseries-maison pourront être consommées sur place. Une série de dépliants sera vendue au prix de Fr. 5.– aux visiteurs qui souhaitent mieux connaître l'histoire des lieux et de la plupart des moulins existant encore dans un rayon de 100 km autour de Neuchâtel.

Venez nombreux !

Accès : Neuchâtel, direction Vauseyon. Suivre les panneaux jaunes « Hôtel La Maison du Prussien » ou les panneaux bruns « Gor de Vauseyon »). www.gor.ch

D'autres visites guidées auront lieu tous les premiers samedis du mois, du 2 juin au 6 octobre à 14h30 et 16 heures.

Bibliothèque publique et universitaire

En raison de l'Ascension, la Bibliothèque publique et universitaire sera fermée jeudi 17 mai.

Ouverture vendredi 18 et samedi 19 mai, selon l'horaire habituel.

Programme cinéma pour la semaine du 16 au 22 mai

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

AMERICAN PIE 4: 13 ANS APRÈS
3e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me 17h45, me au ma 20h30, me, ve/sa 23h.
Acteurs: Jason Biggs, Alyson Hannigan, Chris Klein.
De Hayden Schlossberg.

SUR LA PISTE DU MARSUPILAMI
7e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 15h15.
Acteurs: Jamel Debbouze, Alain Chabat, Fred Testot.
D'Alain Chabat.

STREET DANCE 2 - 3D
2e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF je au ma 17h45.
Apollo 2: VF me au ma 15h30, me 17h45.
Acteurs: Falk Hentschel, Sofia Boutella, George Sampson.
De Dania Pasquini.

BALKAN MELODIE
6e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VO s-t fr/all. di 11h15.
De Stefan Schwietert.

APOLLO 2

MOONRISE KINGDOM
1re semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF me au lu 20h30, je, sa/di 18h15. VO angl. s-t fr/all. ve, lu/ma 18h15, ma 20h30.
Acteurs: Bruce Willis, Edward Norton, Bill Murray.
De Wes Anderson.

THE AVENGERS – 2D
4e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me, ve/sa 22h45.
Acteurs: Robert Downey Jr., Chris Evans.
De Joss Whedon.

L'ENFANT D'EN HAUT
7e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF di 10h45.
Acteurs: Léa Seydoux, Kacey Mottet Klein, Martin Compston.
D'Ursula Meier.

APOLLO 3

MARGIN CALL
3e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VO angl s-t fr/all. me 20h30.
Acteurs: Kevin Spacey, Demi Moore.
De J.C. Chandor.

LE PRÉNOM
4e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF je au ma 15h30, 18h, 20h15, di 11h.
Studio: VF me 15h30, 18h15, 20h30.
Acteurs: Patrick Bruel, Charles Berling, Valérie Benguigui.
D'Alexandre de La Patellière.

NOUVEAU DÉPART
5e semaine. 7 ans sug. 7 ans. VF me 15h.
Bio: je au di 15h.
Acteurs: Scarlett Johansson, Matt Damon.
De Cameron Crowe.

UN ÉTÉ BRÛLANT
2e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me 18h15.
Acteurs: Louis Garrel, Monica Bellucci, Nicolas Maury.
De Philippe Garrel.

THE HUNGER GAMES
9e semaine. 14 ans sug. 14 ans
VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Jennifer Lawrence, Josh Hutcherson.
De Gary Ross.

ARCADES

CONTREBANDE
1re semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 20h15, me, ve/sa 22h45. Acteurs: Mark Wahlberg, Kate Beckinsale.
De Kormakur Baltasar.

THE AVENGERS – 3D
4e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h.
Acteurs: Robert Downey Jr., Chris Evans.
De Joss Whedon.

BARBARA
1re semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VO s-t fr. me au ma 18h.
Acteurs: Nina Hoss, Ronald Zehrfeld, Rainer Bock.
De Christian Petzold.

BIO

INDIAN PALACE
2e semaine. 7 ans sug. 16 ans.
VF me, lu/ma 15h, me, ve au di 20h15, sa/di 17h45. VO s-t fr. me au ve, lu/ma 17h45, je, lu 20h15.
Acteurs: Maggie Smith, Billy Nighy.
De John Madden.

REX

DARK SHADOWS
2e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h30, je au di, ma 20h30, ve/sa 23h, sa/di 18h, VO s-t fr. me au ve, lu/ma 18h, me, lu 20h30.
Apollo 3: VF me 22h45
Acteurs: Johnny Depp, Michelle Pfeiffer, Helena Bonham Carter.
De Tim Burton.

LES VACANCES DE DUCOBU
4e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au di 13h30.
Acteurs: Elie Semoun, François Viette, Joséphine de Meaux.
De Philippe de Chauveron.

STUDIO

DE ROUILLE ET D'OS
1re semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF je au ma 15h15, 18h, 20h30.
Acteurs: Marion Cotillard, Matthias Schoenaerts, Bouli Lanners.
De Jacques Audiard.

L'instantané de Stefano Iori...

... scrutateur en pause

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité: N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence: tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

ANSB - Association neuchâteloise de services bénévoles, (rue Louis-Favre 1), du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30, tél. 032 724 06 00: orientation, information, formation dans les domaines des visites, transports, accompagnement de personnes en fin de vie, etc.

APEN – Association des Parents d'Elèves de Neuchâtel, (case postale 1625, 2001 Neuchâtel), apen@bluemail.ch. www.apen-ville.ch

ASI – Association suisse des invalides, section du Littoral neuchâtelois, (pass. Max.-de-Meuron 6), permanence sociale chaque mercredi après-midi. Les autres jours sur rendez-vous, tél. secrétariat: 032 724 12 34.

ASLOCA Neuchâtel, information et défense des locataires. Consultations sur rendez-vous, tél. 032 724 54 24, www.asloca.ch

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD
Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, **tél. 032 886 85 00**, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 144**.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes des jeudi 17 mai (Ascension) et dimanche 20 mai

Sud:

Collégiale: je 17 mai à 10h, culte avec sainte cène. Di à 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas: di à 9h, Gottesdienst. Je à 10h, méditation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: chapelle ouverte tous les jours de 9h à 18h pour le recueillement.

Valangines: di à 9h30, culte avec sainte cène.

Est:

La Coudre: di à 10h, culte avec sainte cène. Temple ouvert en journée pour le recueillement.

Chaumont: di à 11h15, culte avec baptême.

Ouest:

Serrières: di à 10h15, culte avec sainte cène.

Pourtalès: di à 10h, culte ou messe.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et à 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h, messe. Di à 17h30, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: pas de messe.

La Coudre, Saint-Norbert: sa à 18h30, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: sa à 16h30, messe en croate. Di à 10h, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1er et 3e di) et catholique (2e et 4e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 9h45, messe à La Chaux-de-Fonds.

Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:
Patrice Neuenschwander, journaliste
Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Cathy Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires

imprimerie
messeiller sa

L'image

de votre entreprise

passe par notre

technique

Saint-Nicolas 11 • Case postale • 2006 Neuchâtel • Téléphone 032 725 12 96
Téléfax 032 724 19 37 • www.messeiller.ch • admin@messeiller.ch

Thomas Facchinetti accède au Conseil communal de la Ville de Neuchâtel

« Agir et construire ensemble »

Le socialiste Thomas Facchinetti, bientôt 51 ans, entrera lundi 4 juin à l'exécutif de la Ville de Neuchâtel. Marié et père de deux enfants adultes, il quittera son poste de délégué cantonal aux étrangers pour succéder à sa collègue de parti, Françoise Jeanneret. Interview.

Thomas Facchinetti succède à la conseillère communale sortante Françoise Jeanneret.

Qu'avez-vous ressenti dimanche à l'annonce des résultats ?

J'ai ressenti beaucoup de joie et de plaisir à avoir été élu. Je souhaitais participer à l'exécutif de la Ville de Neuchâtel en y apportant l'expérience de mon parcours et ma sensibilité. Une majorité d'électeurs a voté pour moi et j'en suis très heureux.

Que vous inspire le taux de participation à l'élection du Conseil communal de Neuchâtel qui s'élève à 29,55%?

Des regrets. C'est un signal du désintérêt et de la lassitude de la population. Il s'agit sans doute d'une forme de sanction à l'égard de ce que les gens ont pu voir peut-être plus au niveau cantonal que communal. Il faut relever le fait que beaucoup de gens ne différencient pas les activités de la commune et de l'Etat de Neuchâtel. La Ville de Neuchâtel s'en sort bien, la population augmente, l'emploi et le logement aussi. Les finances sont saines avec des comptes positifs, une fortune jamais égalée et une dette en diminution. La situation du canton est en revanche plus défavorable. D'un autre côté, les enjeux politiques ne sautent pas toujours aux yeux, il n'y a pas de duels à la française chez nous. En général, nous faisons confiance à ceux qui dirigent les collectivités publiques sans trop s'en préoccuper au moment des élections locales. Jean-Pascal Delamuraz disait : « Trop de gens pensent que la Suisse est sur pilotage automatique et on laisse faire.»

Regrettez-vous d'abandonner votre fonction de délégué aux étrangers ?

C'est un grand pincement au cœur. Cette cause dans laquelle je me suis lancé me tenait vraiment à cœur. La politique constitue aussi un engagement et je me réjouis beaucoup d'intégrer le Conseil communal. J'ai eu la chance de travailler avec une équipe bien rôdée et compétente, mais c'est une excellente chose qu'il y ait du changement.

Quelles sont les raisons qui ont motivé votre candidature à l'exécutif ?

J'ai toujours eu un engagement social, culturel et citoyen. J'ai à cœur de pouvoir influencer la manière d'être ensemble. La fonction de conseiller communal est exigeante : elle attire plus de critiques que de reconnaissance. Je sentais que j'avais la lucidité nécessaire pour prétendre à m'engager avec motivation. Je n'ai jamais fait de plan de carrière. Ma candidature au Conseil communal constitue un prolongement dans mon parcours personnel. C'était le bon moment pour se lancer et ça a marché.

Que pensez-vous pouvoir apporter à la Ville de Neuchâtel ?

C'est un engagement, un volontarisme. J'ai la conviction que l'on peut toujours faire mieux. J'ai envie de tendre vers l'excellence. Ce sont parfois de petits détails qui font la différence. Il est également important de développer une capacité d'écoute et d'agir en conséquence. Il faut aller voir comment les autres se débrouillent et s'en inspirer. L'exigence, c'est un peu ma marque de fabrique.

Quels dicastères souhaiteriez-vous prendre en charge ?

Je suis très ouvert. Mon parcours fait que je me dirigerais plus naturellement vers le social ou la culture que vers les activités plus techniques. En finances, je devrais pouvoir me débrouiller. Il s'agira de discuter avec les autres membres du Conseil communal pour trouver la meilleure formule.

Quels seront les enjeux de cette nouvelle législature ?

Plusieurs aspects centraux ont déjà été abordés au Conseil général. Je pense notamment au logement en ville de Neuchâtel. Il est encore possible d'agir en la matière avant que la situation ne dégénère comme en ville de Zurich ou de Genève. Les relations avec l'Etat et les autres communes constituent un autre défi. Aujourd'hui, chacun fait sa petite cuisine de son côté. Il est désormais nécessaire d'agir et de construire ensemble. Un autre enjeu réside dans la culture. Françoise Jeanneret a mis sur pied un nouveau plan financier en fin d'année passée. Il s'agira de concrétiser cela dans une politique qui suscite une large adhésion. La magie réalisée avec le Millénaire, qui s'inscrit dans le même état d'esprit que l'Expo.02, doit être cultivée.

Même si beaucoup d'habitants n'en ont pas conscience, la ville de Neuchâtel dynamise le reste de la région. Elle tire l'ensemble du canton. Il faut encore renforcer ce rôle de moteur. En matière de tourisme également, il faut aller de l'avant. Jusqu'ici le développement touristique de la ville a été freiné par le manque d'offres d'hébergements. Il s'agira aussi de mettre davantage en valeur nos ressources. On sait par exemple que pour les touristes, la Suisse rime avec chocolat. Or, la ville compte des chocolatiers réputés. Pourquoi ne pas mettre en place des visites dans le laboratoire d'une chocolaterie. Il en va de même pour l'horlogerie.

Avez-vous un message à délivrer aux Neuchâtelois ?

On peut être fier d'être Neuchâtelois et on devrait l'être encore davantage. On est bon et il faut le faire savoir. On se caractérise par une amabilité dans nos relations et c'est ça qui est important dans la vie : être bien ensemble.

Anne Kybourg

Quelques dates clés

1961 : Thomas Facchinetti est né le 18 mai en Allemagne.
1990 : il devient délégué cantonal aux étrangers. Une première en Suisse !
1997 : le socialiste est élu au Conseil général de la Ville de Neuchâtel.
2007 : il dépose sa candidature aux élections fédérales, mais ne sera pas élu.
2008 : il obtient le meilleur score lors des élections communales au législatif.
2012 : il est élu au Conseil communal de la Ville de Neuchâtel.